

Le Villeconinois



Membre de la Communauté
de Communes
Entre JUINE et RENARDE



N° 89

Juin
2020



BRAVO

à nos jeunes talents

SOMMAIRE



Pages 4 à 6

Infos mairie



Page 7

Résultat concours de dessin



Pages 8 à 13

Associations



Pages 14

Ecoles



Page 15

Bibliothèque / Enigme

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

Page 15

Annonces



Pages 16

Infos utiles

Avec un mode de fonctionnement particulier, le conseil municipal s'est réuni le samedi 23 mai 2020 pour élire le maire et les adjoints. J'ai voulu pour ce mandat que chaque conseiller ait la charge d'un dossier afin d'être au plus près de vous.

Dans ce bulletin, vous trouverez l'organigramme du fonctionnement de la commune avec la mobilisation de tous vos élus dans les commissions communales, intercommunales et les syndicats.

Nous avons créé les commissions en concordance avec notre programme.

Comme vous le savez, s'il n'est pas simple actuellement de se réunir, nous l'avons fait par différents moyens de communication et également avec quelques réunions en présentiel ; nous sommes au travail pour l'intérêt de notre commune.

En coordination avec les enseignants et les parents d'élèves nous avons rouvert le groupe scolaire dans le respect du protocole de sécurité de l'Éducation Nationale, ce qui n'a pas été simple et ne l'est toujours pas.

Depuis plusieurs semaines, nos effectifs augmentent progressivement et j'espère un allègement des contraintes sanitaires pour accueillir plus d'enfants.

La particularité du mode de gestion de nos collectivités et l'expérience nous ont permis d'anticiper cette crise et de s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement.

Nous avons, en partenariat avec le conseil départemental et la communauté de communes, regroupé diverses commandes d'équipements pour permettre à tous de se déplacer en sécurité.

Et nous avons été victimes, comme la plupart des collectivités, de problèmes de délais et de livraisons, mais nous avons su être réactifs.

Une permanence a permis de distribuer des masques chirurgicaux aux personnes prioritaires et chaque foyer s'est vu doté de six masques tissu.

Je tiens à remercier tous les élus mais également les différents acteurs qui ont permis de toujours être présents pour répondre à vos inquiétudes et vos interrogations.

Tous les élus, le secrétariat et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, interrogations... N'hésitez pas à parcourir nos différents modes de communication ou à nous contacter.

Le maire

Jean-Marc Foucher

Réglementation concernant le brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

L'article 84 du règlement sanitaire départemental de l'Essonne interdit le brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou tout autre déchet. Conformément à la circulaire n° 2011-431 du 18 Novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, les déchets verts produits par des particuliers constituent des déchets ménagers. En conséquence, **leur brûlage à l'air libre est interdit.**

Jean-Marc Foucher



Prise en charge d'une partie des frais de carte de transport scolaire par la commune

Il est proposé de verser aux familles, dont les enfants sont domiciliés sur la commune de Villeconin et scolarisés au lycée jusqu'en terminal, une indemnisation à hauteur de 50€.

Pour obtenir cette indemnité veuillez vous présenter en mairie avec les justificatifs suivants:

un justificatif de paiement

Un certificat de scolarité

un RIB

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2020, pour effectuer vos démarches.



Bruit



Réglementation et savoir-vivre Bruit et nuisance

Notre environnement sonore est assez bruyant. Aboiements intempestifs, bruits de jardin, tapages nocturnes et autres nuisances sonores peuvent générer de véritables gênes pour chacun.

Il est à la portée de tous d'adopter des gestes simples et de respecter quelques règles de savoir vivre ensemble. Si de manière générale, une simple discussion entre voisins est la meilleure solution la loi permet d'endiguer tout antagonisme, certains ont besoin d'un petit rappel sur les règles de bienséance en collectivité. Rappel sur la législation concernant le bruit et les nuisances

Extrait de l'arrêté du Maire du 27 mai 2004 Réglementant les bruits de voisinage.

Vu la Loi n°92-1444 du 31 décembre 1992

Article 1^{er}

L'arrêté municipal du 5 avril 2002 portant réglementation de l'usage des tondeuses et autres outils bruyants est abrogé.

Article 2

Tous les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30 et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



SYNDICAT DE L'ORGE

Note d'information auprès des riverains des cours d'eau

Objet : Diagnostic des berges privées – Passage d'un technicien du Syndicat de l'Orge

Madame, Monsieur,

Le Syndicat de l'Orge a notamment pour mission d'améliorer la qualité des rivières présentes sur son territoire. Cette qualité repose sur la qualité de l'eau qui ne doit pas être polluée par des rejets et sur la continuité écologique de la rivière. La Directive Cadre Européenne sur l'Eau définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux. Dans ce contexte, l'Orge et ses affluents doivent atteindre le bon état global d'ici 2027.

En tant que riverain d'un cours d'eau, vous êtes acteur de ce processus. En effet, vous êtes propriétaire et, à ce titre, avez entre autres juridiquement en charge l'entretien des berges et du cours d'eau jusqu'au milieu du lit de la rivière (article L215-14 du code de l'Environnement). Les berges jouent un rôle essentiel dans la qualité de l'eau, dans l'écoulement des cours d'eau et pour les équilibres écologiques. Leur végétation épure l'eau et ces berges hébergent une grande diversité faunistique et floristique par les niches et abris qu'elles présentent comme par le corridor biologique qu'elles créent entre l'amont et l'aval. Leur entretien est parfois négligé ou inapproprié, ce qui peut être néfaste au bon fonctionnement des cours d'eau et de surcroît accentuer le risque d'inondation.

C'est pourquoi le Syndicat engage une étude sur les parcelles privées attenantes à l'Orge et à ses affluents. L'objectif sera de caractériser l'état des berges et du lit afin d'élaborer un plan pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau si nécessaire. Il est important de noter que les interventions du Syndicat en termes d'entretien en domaine privé ne sont autorisées que dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général dite DIG, excluant de fait toutes demandes particulières ne relevant pas de l'intérêt général (fauchage de berge, taille, tonte...) formulées par les riverains.

La phase de diagnostic de terrain se déroulera de mai à octobre 2020, et vous serez donc susceptibles de rencontrer le technicien chargé de l'étude qui prospectera l'intégralité des cours d'eau du territoire et vous sollicitera pour l'accès à votre parcelle.

N'hésitez pas à contacter M. LEHMANN, chargé d'étude sur les berges privées au Syndicat de l'Orge, par téléphone au 01.69.12.15.70 pour toute information complémentaire.

En vous remerciant de votre attention,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président

Vaccination antitétanique

Nous vivons en milieu rural et avons tous des activités de jardinage, bricolage, mécanique... donc mille et une occasion de se griffer, piquer, couper... et donc de rencontrer le bacille «clostridium tetani» présent dans la terre et les outils.

Le tétanos est une maladie grave et potentiellement mortelle dans environ 30% des cas.

La vaccination antitétanique est obligatoire chez les enfants, à partir de 2 mois.

Un rappel doit être pratiqué tous les 20 ans jusqu'à l'âge de 60 ans, puis tous les 10 ans.

En cas de blessure : faire saigner abondamment (bacille anaérobie : *qui meurt si exposé au dioxygène de l'atmosphère*), désinfecter et vérifier votre carnet de vaccinations. En cas de doute, consulter votre médecin



La maladie de Lyme ou borréliose de Lyme

Elle tire son nom de la ville de Lyme (Connecticut) où elle a été diagnostiquée pour la première fois, suite à de très nombreux cas de forme atypique d'arthrite rhumatoïde, plus fréquente en été.

Elle est transmise par un parasite externe de l'embranchement des arthropodes, sous embranchement des chélicérates, classe des arachnides, groupe des holo-gastres, ordre des acariens parasites : la **tique** ou ixodes ricinus.

Sa taille est de l'ordre du millimètre, son corps est d'une seule pièce (céphalothorax et abdomen unis sans articulation), ses téguments sont mous et elle possède un rostre antérieur piqueur.

La bactérie responsable de l'infection est une borrelie (*Borrelia burgdorferi*) qui se développe dans les glandes salivaires de la tique et est transmise lors de la morsure.

Sa symptomatologie est dermatologique, arthritique, neurologique et évolue en 3 stades :

Stade 1 : Une infection cutanée localisée autour de la morsure : l'érythème (tâche rouge et chaude) de quelques centimètres. Ce premier stade doit être traité par une antibiothérapie appropriée.

Stade 2 : De quelques jours à quelques mois après la morsure et si le stade 1 n'a pas été traité, les symptômes principaux seront les suivants : fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, grande fatigue et phases dépressives. Le diagnostic sera confirmé par des examens sanguins ou du liquide céphalo-rachidien.

Stade 3 : Si les stades 1 et 2 n'ont pas été, ou ont été mal traités, les symptômes vont s'aggraver et/ou devenir chroniques : pics de douleur et engourdissement touchant essentiellement les mains et les pieds (polyneuropathies), douleurs et faiblesses musculaires (myalgies et amyotrophies), douleurs articulaires de type arthritique touchant principalement les genoux et le dos et toujours une grande fatigue et des phases dépressives.

Les 3 stades doivent faire l'objet d'une consultation chez votre médecin qui prescrira les examens complémentaires nécessaires et un traitement approprié.

La prévention est simple : porter des vêtements couvrants lors des promenades en extérieur en saison estivale et s'inspecter attentivement au retour. En cas de morsure, retirer la tique le plus tôt possible (moins de 36 heures) sans l'écraser ni utiliser de produits chimiques mais en se servant d'une « pince à tiques ».

Quant aux animaux domestiques, même inspection cutanée et en cas de fatigue importante, manque d'appétit, troubles des urines et comportement inhabituel, consulter d'urgence votre vétérinaire.

Vipères



Après la période de confinement, certains habitants ont signalé un nombre accru de vipères présentes sur les chemins, dans les bois... de Villeconin.

La vigilance s'impose lors des promenades.

Que faire en cas de morsure?

Avant tout restez calme. Vous avez le temps de faire hospitaliser la victime. Beaucoup de morsures de vipère n'entraînent que des symptômes locaux.

Premiers soins sur place
Appelez le 112, une surveillance en milieu hospitalier est nécessaire dans tous les cas

En attendant les secours

Désinfectez la plaie à l'eau et au savon puis avec un désinfectant.

Enlevez rapidement les bijoux, chaussures, tout ce qui peut entraîner une compression si un œdème se développe. Appliquez un bandage sur le membre mordu en veillant à ne pas trop serrer le bandage, le pouls doit rester palpable.

Mettez la victime au repos, immobilisez le membre atteint en le surélevant légèrement pour limiter le gonflement.

Résultat concours de dessin



Bravo à **Chloé, Maël, Maëline, Lihuen, Albin** et **Loanne** qui ont remporté le concours de dessin du "plus bel oeuf de pâques".

Chaque enfant a reçu un assortiment de petits cadeaux afin de les remercier de leur participation et récompenser leurs belles œuvres.

Encore BRAVO à tous !



L' Histoire Cachée de Villeconin et de sa Vallée



Depuis sa création en 2012, l'Association Histoire Cachée de Villeconin et de sa Vallée (AHCVV) a concentré toutes ses recherches sur son site Internet. Des mises à jour se font régulièrement et le Covid19 qui fera aussi partie de l'histoire de la commune, n'ont pas arrêté ce travail.

Aujourd'hui sur le site Histoire Cachée de Villeconin, les grandes pages de l'histoire

du village ont été écrites, la grande majorité du patrimoine de la commune a été identifié, avec quelques petits secrets que nous gardons au chaud, tant que nous ne posséderons pas la possibilité de mener des opérations sérieuses.

Les grandes périodes de l'histoire de la commune ont été traitées et chaque information que nous découvrons ou que l'on nous communique se retrouve sur le site, ou dans le drive de l'association en attente de traitement. Il nous reste l'après-guerre et la seconde guerre mondiale où nous disposons d'informations éparées que nous devons réunir sous un seul chapitre.

Mais nous n'en restons pas là. La restauration ou la remise en service d'éléments anciens de la commune font parties aussi de notre mission pour l'enrichissement du patrimoine de Villeconin, que nous mettons à cœur de partager. Jeremy Kopacz en est le grand artisan et aussi l'œil du village pour dénicher l'histoire, là où nous ne voyons qu'un mur ou un bout de ferraille.

L'association « Les Méandres » qui regroupe les élèves de la Sorbonne et du Louvre, nous permet de disposer d'une équipe technique et, les moyens de l'association qui a un statut d'intérêt général permettent de faire face aux besoins logistiques. La DRAC considère aujourd'hui notre site comme une référence et est devenu un facilitateur pour les projets que nous proposons.

L'activité histoire de l'association ne se résume pas qu'à la recherche de papier poussiéreux, mais regroupe au contraire des activités très diversifiées et parfois surprenantes pour contribuer aux résultats de recherches ou d'enrichissement de l'information ou du patrimoine. La technologie est rentrée de plein pied dans l'histoire pour contribuer aux recherches et elle est à la portée de tous.

L'âge et le manque d'expérience n'ont pas d'importance, car l'on trouve souvent dans un regard neuf la solution à une problématique complexe. L'histoire, c'est aussi le terrain, comprendre ses traces, l'évolution de la nature dans le temps.

L'histoire c'est encore l'apprentissage de techniques très variées aussi bien technologique que mécanique et la possibilité d'acquérir de nouvelles expériences. Enfin l'histoire, c'est avant tout l'éveil de la curiosité et la compréhension de la vie.

Les projets ne manquent pas et se mettent en place selon les attentes de chacun. Les membres de l'Association Histoire Cachée de Villeconin et de sa Vallée vous proposent de les rejoindre, et apporter votre

contribution à la mémoire du village en exerçant vos talents, vos envies d'apprendre et acquérir de nouvelles compétences.

N'hésitez pas à nous contacter pour de simples questions ou par curiosité.

En écrivant à histoire.villeconin@gmail.com ou en téléphonant au **06 80 84 76 12** (Jean Michel)

Les aînés

L'année 2020 a bien mal commencé, beaucoup de contraintes et de contrariétés, nous devons vivre au ralenti.

Notre Club a cessé de fonctionner depuis le confinement et, les réunions du mardi nous manquent à tous.

Heureusement que nous avons le téléphone pour nous donner des nouvelles des uns et des autres. Grâce à Dieu, nous n'avons pas été touchés par

l'épidémie de coronavirus et nous avons bien respecté le confinement. Depuis le 11 mai, nous avons un peu plus de liberté mais restons sage. « Tous aux masques et aux lavages des mains ».

Nous remercions la mairie de nous avoir fourni des masques.

Malgré tout, nous avons tous la chance d'avoir une maison et un jardin pour nous aérer, et le soleil ne nous a pas manqué.

Vivement la mort de cet exécrable virus... jusqu'à quand nous narguera-t-il ?

A tous, je souhaite bon courage et vivement que nous nous retrouvions autour du café, du thé et des jeux dans la salles du foyer.

Yvette Delton



aux premières lignes de la solidarité

Le mot d'ordre de notre SEL est - et reste - la solidarité. Entre les membres du SEL mais aussi envers tous ceux qui peuvent nécessiter une aide !

En temps habituel, les animations et les échanges rythment le quotidien des sellistes. Pas un mois sans qu'un atelier ou un événement ne soit proposé... Les sellistes n'hésitent jamais à faire appel les uns aux autres lorsqu'ils ont besoin de quoi que ce soit ou pour proposer objets et services.

Avec l'arrivée du Coronavirus et le confinement qui a suivi, toute la programmation de nos animations a été suspendue : ni ateliers réduction des déchets ou découverte des plantes sauvages alimentaires etc... ni soirée débat autour d'un film, ni notre dorénavant célèbre Gratiféria qui devait avoir lieu le 1er mai... De même, les échanges moyennant transaction de grains ont subi un coup d'arrêt immédiat ! Pour autant, les sellistes n'ont jamais cessé d'être solidaires ! Simplement, les échanges se sont faits sans le support du grain et la trace sur le carnet de grains...

Dès le début du confinement ils ont proposé des courses groupées. En signalant le magasin, la pharmacie ou la ferme ainsi que le jour de sortie, ils ont pu permettre à d'autres personnes d'éviter de sortir et donc de multiplier les risques.

D'autre part, dès la première semaine du confinement la fabrication de masques en tissu a été lancée avec un groupe de couturières et nous avons pu très rapidement fournir quelques masques à des personnes qui en avaient besoin !

C'est essentiellement la communication par mail qui a permis ces actions solidaires. L'appartenance aux associations villeconinoises a bien entendu facilité la transmission des informations en permettant l'envoi de mails groupés.

La communication a donc largement dépassé la simple association SelZéceux.

Notre association n'a jamais hésité à jouer

la solidarité au-delà de ses membres en faisant bénéficier de son réseau des personnes en difficulté. Le confinement et ses conséquences nous ont une fois encore permis de faire notre part ...

Merci encore à nos membres pour leur générosité spontanée !

Avec le déconfinement, la vie reprend en partie son cours.

La situation sanitaire ne permet pas encore la reprise des activités de groupe. Nous ne pourrions probablement proposer aucune de nos animations avant septembre... En espérant que ce sera alors possible...

Par contre, les échanges entre sellistes ont repris de plus belle et les carnets de grains vont se couvrir de nombreuses transactions.

Trouver le service ou l'objet dont on a besoin près de chez soi, moyennant quelques grains inscrits sur le carnet, c'est un formidable avantage dans ces temps où les déplacements sont encore limités mais aussi quand les revenus ont pu être impactés par le confinement...

Nul doute que, dès que nous en aurons la possibilité, nous nous ferons une joie d'organiser une partie de campagne pour fêter nos retrouvailles... Peut-être l'occasion pour ceux que SelZéceux intéresserait de venir nous rencontrer ! Nous vous tiendrons au courant lorsque cela pourra se faire...

En attendant, pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre le collectif : selzeceux@gmail.com !!

Nous vous accueillerons toujours chaleureusement !

Le collectif



Lors du conseil d'administration de février, Daniel Jouannes qui a présidé la SAVAREN pendant de nombreuses années a annoncé vouloir quitter la présidence tout en restant actif au sein du conseil.

Nous tenons à le remercier pour son dévouement et sa grande implication. Le conseil m'a fait l'honneur de m'élire comme nouveau président.

Malheureusement, les restrictions liées à la pandémie de Covid-19 n'ont pas permis d'organiser les actions de découverte de la vallée que nous avions envisagées lors du dernier conseil d'administration. Néanmoins nous restons vigilants et dès que les équipes municipales seront installées, nous irons les rencontrer pour préparer des partenariats.

Nous serons particulièrement attentifs au travail qui devrait se dérouler sur 2020 concernant la vallée de la Renarde dans le cadre du programme sur la protection des villages du Sud Essonne.

Philippe Panier



Des nouvelles du p'ti Vilco

Le café associatif est fermé depuis mi-mars, mais il est juste en pause...

Les ateliers, rencontres musicales, repas etc.. sont prêts à repartir !

Nous suivons l'évolution de la pandémie et pensons nous diriger vers un renouveau d'activité début septembre.

Nous avons ouvert depuis début juin,

uniquement les samedis après-midi, vente en extérieur pour les boissons, pas de dépôt pain. Nous fermerons le samedi 11 juillet au soir, et reprendrons le mercredi 19 août.

Pendant cette période difficile, nous avons perdu un ami, fidèle du p'ti Vilco, Bernard nous a quitté ; il faisait des permanences avec Dominique et avait animé un atelier "plâtre et chaux", il était très actif sur les repas et bœufs musicaux.

Il va nous manquer.

Nous vous tiendrons au courant pour une éventuelle réouverture avant septembre ! Vous êtes nombreux à attendre ces moments conviviaux...

Le collectif



Durant 5 années, 101Fluences a organisé des expositions, a créé des événements artistiques dans notre village et ses alentours.

Aujourd'hui, bien que l'association reste dans le domaine artistique, nous orientons notre activité uniquement dans le domaine théâtral, ce qui nous oblige à repenser complètement nos statuts et notre fonctionnement.

C'est pourquoi par mesure de simplification, la fermeture de 101Fluences s'impose.

Pour ce qui est de la troupe de théâtre, qui est une vraie réussite, il est bien sur inimaginable d'arrêter cette activité. Après moultes réflexions relatives au devenir de la troupe, les comédiens amateurs ont décidé de constituer leur propre association LA PART T.

L'activité théâtre a fait partie des premiers projets de 101Fluences, et nous sommes fiers d'avoir constitué cette troupe. Je souhaite un long chemin et une belle aventure à cette nouvelle association.

Enfin, je tiens à vous remercier personnellement pour ces années de partage où nous avons travaillé ensemble dans la réalisation de projets passionnants.

Je vous souhaite à tous une bonne continuation.

Bien à vous,

*Adélaïde Hamel
Présidente*

Les Amis de l'église



Pendant le confinement, les bénévoles de notre association ont arrêté toute activité la concernant. Pas de messe, pas de réunion, bref rien ! Nous allons certainement reprendre les travaux sur l'orgue prochainement et nous attendons toujours avec impatience des nouvelles de la subvention du conseil départemental qui devrait financer avec la commune et l'association le ravalement extérieur de l'église. Notre maire l'avait d'ailleurs écrit dans son projet de mandature lors de la dernière élection municipale. Si de nouveaux bénévoles désiraient nous rejoindre, ils seraient les bienvenus !

Alain Houel



CLIP : association d'énergie et de solidarité !

Les événements sans précédent que nous venons de vivre - et vivons encore - ont fait appel à nos facultés d'adaptation !

Alors qu'en février nous avions déjà mis en place des mesures de sécurité sanitaires lors des cours de Yoga et de Pilates en désinfectant le matériel et en limitant les contacts, le mois de mars a suspendu toutes nos activités.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des membres du CLIP qui, dès le début du confinement, se sont montrés solidaires avec nos professeurs dont les revenus étaient largement impactés par l'arrêt de leur activité en acceptant sans réserve l'encaissement de leur chèque du 3ème trimestre. Nous avons pu ainsi maintenir le règlement des émoluments de chacun comme prévu initialement.

Grâce à l'initiative des professeurs qui se sont approprié les subtilités de l'application Zoom us, nous avons pu proposer des cours de Yoga et de Pilates en ligne !

Cela n'a pas été facile et leur a demandé beaucoup de travail :

Je tiens ici à les remercier vivement car ils nous ont permis de poursuivre notre pratique de santé et aussi de garder le contact les uns avec les autres. La joie de se retrouver « sur les ondes » était palpable. Dans le contexte de confinement « solitaire » où nous nous trouvions tous, le fait de partager ce moment prenait une valeur importante. Du côté des professeurs, le « service rendu » a généré une forte gratification entretenue par les nombreuses appréciations des élèves !! Bref, ces cours en ligne sont bénéfiques pour le moral de tous !

Les visio-cours nous donnent des perspectives nouvelles ! Quel monde extraordinaire, celui qui nous permet de développer notre adaptabilité !

A l'heure du déconfinement, il est temps de penser à la suite...

Tranquillement.

Hors de question de se retrouver dans une salle pour le moment... Mais, avec l'aide des élus, nous envisageons les possibilités d'une pratique en extérieure. La perspective de nous retrouver ailleurs que sur les ondes fait très plaisir mais cela nécessite une préparation avec l'établissement d'un protocole sanitaire. Nous y travaillons actuellement et cela devrait permettre une reprise partielle des cours en présentiel au mois de juin. Les différents professeurs de Yoga et de Pilates envisagent la reprise de leur cours présentiel à des groupes de 9 élèves maximum et dans le respect le plus strict des règles de distanciation physique...

Ils continueront tous de proposer leur cours en ligne !

Toute l'équipe du CLIP espère que nous avons pu vous soutenir dans les semaines précédentes et que nous saurons répondre à vos attentes pour celles qui s'annoncent... Peut-être en vous accompagnant une partie de l'été avec une prolongation de certains cours pendant le mois de juillet...

Je vous recommande vivement de conserver la plus grande prudence dans votre quotidien !

Cette prudence nous permettra d'avancer sereinement vers une sortie progressive des contraintes majeures et donc espérer envisager une possible rentrée en septembre... en accueillant des membres toujours plus nombreux au sein de notre chaleureuse association Villeconinoise à la fois Zen et Dynamique !

Catherine Germain



« Pour la première fois depuis sa création en 1999, Festi'vallée n'égaiera pas la vallée de la Renarde lors du dernier week-end de juin : les restrictions liées à la pandémie de Covid-19 rendent son organisation compliquée et son déroulement contraignant pour les spectateurs, musiciens et bénévoles. Mais nous vous donnerons rendez-vous dès que possible pour de nouvelles aventures amicales et musicales. »

Le 3 mai, Festi'Vallée a perdu l'un des siens : Bernard Gaucher nous a quittés, emporté par la maladie.

Membre du Conseil d'Administration et bénévole impliqué, il laisse un grand vide. Je pense particulièrement à nos festivals du mois de juin : ses rires au stand « frites » et sa participation au montage et démontage des scènes et des stands vont nous manquer.

Que dire de l'homme ? Bernard était un homme de caractère, droit, ami fidèle se mettant toujours au service des autres, aussi bien dans sa commune comme adjoint au maire que dans notre association.

Il faut y ajouter qu'il était avant tout un bâtisseur passionné cherchant toujours à s'améliorer. Deux exemples me viennent en tête : sa maison qu'il a su reconstruire à son image au fil des années, et son engagement musical.

Rocker dans l'âme, il s'est adonné à la pratique de la guitare électrique, puis s'est investi dans le chant. Sa tessiture de voix se rapprochant de celle de Joe Cocker ses amis lui avait donné le surnom de « Bernard Cocker ».

Il a su fédérer autour de lui d'autres amis musiciens. Ensemble, ils ont créé le groupe musical des « Red Foxes » qui s'est produit à plusieurs reprises pour Festi'Vallée.

Certains soirs, en tendant l'oreille, vous pourrez peut-être entendre en provenance du paradis des musiciens, la voix de Bernard déjà actif dans un bœuf musical.

Nos pensées vont à Dominique qui sait qu'elle pourra compter sur la grande famille de Festi'Vallée pour l'entourer.

Philippe Panier



"Du fond du cœur, je remercie tous les Villeconinois qui ont rendu un si bel hommage à Bernard par leur présence, leurs fleurs, leurs pensées. Villeconin, ce village auquel il s'était tellement attaché pour ses habitants, son âme et ses vieilles pierres..."

Merci pour lui !"

Dominique





Malgré les contraintes du confinement, nos jardins sont très beaux ! Les jardiniers de Villeconin ont bien mis à profit l'heure de sortie autorisée pendant cette période pour démarrer plantations et semis. Nos voisins d'Etréchy titulaires d'une parcelle aux Jardins de la Renarde se sont précipités dès le 11 mai pour rattraper le retard. Seul, un jardinier confiné loin d'ici est encore dans l'impossibilité de nous rejoindre.

Le besoin de nature et d'exercice physique, le désir d'autonomie, le souhait d'une alimentation saine, la naissance de nouvelles vocations... semblent se confirmer dans cette période si particulière. Parions que le monde d'après intégrera ce désir de changement dans nos vies.

Nous vous rappelons que Les Jardins de la Renarde sont aussi un but de visite ou de promenade, vous y serez toujours bien accueillis, venez nous rencontrer !

Françoise Houel



La Rando De La Peur fête ses 5 ans en 2020.

Avec 13 randonneurs pour sa première édition, vous étiez près de 200 personnes à venir vous faire peur dans les bois de Villeconin en 2019.

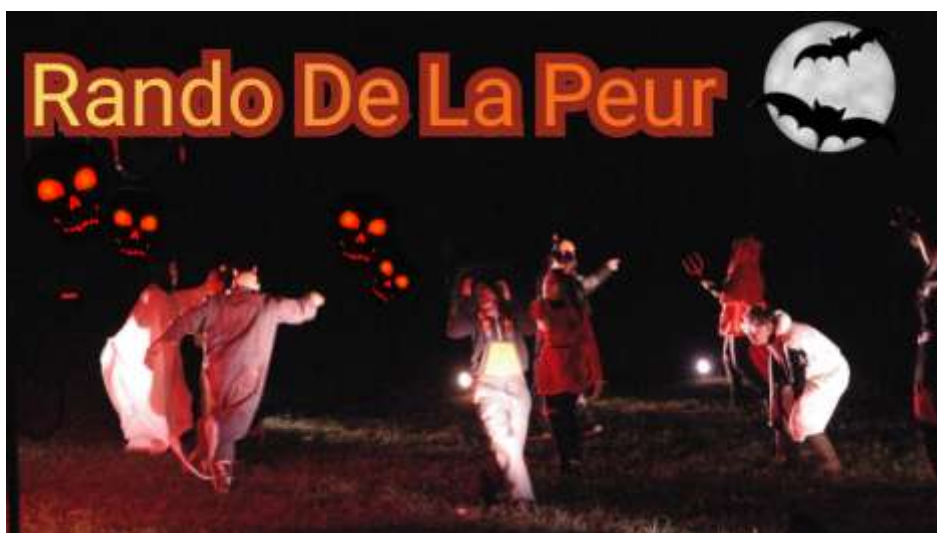
Alors n'oubliez pas :

« AU CHANGEMENT D'HEURE, C'EST LA RANDO DE LA PEUR »
Rendez-vous le samedi 24 octobre 2020 à 20h .

De nouvelles surprises sont déjà en préparation et n'attendent plus que vous.

A très bientôt...

L'équipe de la RDLP



Dé-confinement suivant le protocole sanitaire : lundi 18 mai 2020, rentrée scolaire, 1er jour à Villeconin. 4 enfants, 1 CP et 3 maternelles grande section, ont été accueillis par les enseignants et les Atsem, tous ravis de se retrouver dans la classe des maternelles ! Tout s'est parfaitement déroulé : barrières sanitaires, masques, gel désinfectant, et surtout des enseignants imaginatifs...

Mardi 2 juin, le circuit spécial du transport scolaire reprend entre La Briche/Souzy-la-Briche/Villeconin. Là aussi, tout est prévu pour la sécurité de tous. Les deux classes de Villeconin sont maintenant aménagées suivant le protocole sanitaire. Merci aux mairies, aux enseignants, aux parents d'élèves, aux Atsem, au personnel technique et aux agents d'entretien ! Grâce à un partenariat efficace, les enfants et les parents ont été très vite rassurés et petit à petit, les écoles reprennent vie presque normalement...





L'ancienne cabine téléphonique a été reconvertie en espace « livres libres ».

Une petite explication pour un mode d'emploi tout simple : vous choisissez un livre, vous le lisez et le posez dans un autre lieu, vous pouvez en remettre un dans la cabine, si vous le souhaitez.

Ainsi, les livres circulent et ont plusieurs vies.

En aucun cas, l'espace « livres libres » ne peut servir de dépôt de livres : si vous avez beaucoup de livres à donner, ayez la gentillesse de vous adresser à la mairie qui transmettra à l'équipe de la bibliothèque.

Tél. : **01 60 80 36 08**

mail : mairie.villeconin@wanadoo.fr

Petits et grands ! Partons à l'aventure, place aux découvertes, perles rares,... Évadez-vous ! Lisez !

Jackie Dusseaux

Vous connaissez bien Villeconin !

Il faut savoir répondre aux questions :

A quel endroit se situe cet arbre magnifique?

Quelle est cette espèce ?



(3 photos prises au même endroit, à différentes saisons)

Il manque bien sûr le cliché d'été...

Réponse dans le prochain Villeconinois !

Annonces

- La Mairie souhaite qu'un comité des fêtes soit constitué. Il s'agirait d'un organe extérieur de la municipalité, sous forme d'association, qui s'occuperait des manifestations sur la commune. Toutes les Villeconinoises et les Villeconinois intéressés par ce projet, peuvent se rapprocher de la Mairie.
Contacts : Tél : **01 60 80 36 08**
Mail : mairie.villeconin@wanadoo.fr
- Habitante de Venant, je recherche un local (maison à louer, remise, grange...) pour l'ouverture d'un espace dédié à la vente de vêtements d'occasion adultes et enfants.
Tél : **06 18 04 41 77**
Mail : petiteguigui@hotmail.fr
- Recherche personnes intéressées pour aider et animer une soirée thème : « Astronomie » dans les prochains mois.
Contacter Romain Tél : **06 77 77 26 89**.
- Après 10 ans de présence à Villeconin, « Max Pizza » prend sa retraite mais la relève devrait être bientôt assurée.

Infos utiles

Police intercommunale	01 69 78 32 96
Gendarmerie Saint-Chéron	01 64 56 60 34
Police secours 17 - Samu 91 15	
Pompiers urgences 112	
SOS Médecins 91 standard médical	08 26 88 91 91
Centre anti-poisons	01 40 05 48 48
Centres hospitaliers Etampes	01 60 80 79 43
(urgences) Dourdan	01 60 81 58 59
Arpajon	01 64 92 91 90
Clinique Les Charmilles	01 69 26 88 88
Eau : VEOLIA	09 69 36 86 24
Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge	01 64 59 47 42
Syndicat de transports	01 64 94 39 09
Electricité : ENEDIS	09 72 67 50 91
Communauté de communes « Entre Juine et Renarde » Etréchy	01 60 80 33 77
Garderie, accueil de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 19h (jours d'école)	01 69 92 20 54
Transport à la demande	08 00 97 12 51

Déchets

Mardi après-midi : ramassage des ordures ménagères.

Mercredi après-midi : ramassage des déchets verts, semaines paires.

Vendredi matin : ramassage des sélectifs (cartons, emballages).

Pensez à les sortir le **jeudi soir**.

Verre, papier et vêtements : à mettre dans les conteneurs,

Déchetterie

SIREDOM rue des Aunettes 91580 ETRECHY

Tél : **01 69 74 23 50**

du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 17h

le samedi de 9h à 12h et 13h à 17h

(jusqu'à 18h du 1er avril au 14 octobre)

Directeur de la publication : *Jean-Marc Foucher.*

Ont participé à la réalisation de ce numéro : *Sarah Ines, Jackie Dusseaux, Serge Lascar, Marie-Odile Souveton, Marie Paulé Berger-Chailler, Edwige Coto, Claire Fialetoux, Romain Le Boedec, Patricia Le Coz, Jean-Marie Loubet, Aurélie Morize, Gérald Ranely, Frédéric Régnier, Emmanuel Sagot, Jean-Michel Chambon, Yvette Delton, Catherine Germain, Adélaïde Hamel, Françoise Houel, Alain Houel, Philippe Panier, Dominique Dubs et les collectifs :*

Au p'tit Vilco, SelZéCeux.

Un grand Merci à Claude Delhaye pour son aide ainsi que es nombreux conseils qu'il a su nous prodiguer pour la mise en page de ce bulletin.

ACCUEIL PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi et jeudi de 9h00 à 12h00

Mardi et vendredi de 14h00 à 17h00

Samedi de 10h00 à 12h00.

Lors de votre visite, merci de respecter les gestes barrières suivants :

- Laisser les portes ouvertes
- Nettoyer les mains à l'entrée avec le gel hydroalcoolique mis à disposition
- 1 seule personne admise dans le bureau à la fois
- Distanciation d'un mètre par rapport au bureau
- Port du masque, disponible en mairie.

Mairie

4 Grande Rue - 91580 Villeconin

Tél. : **01 60 80 36 08**

Fax : **01 60 80 50 47**

Mail : mairie.villeconin@wanadoo.fr

Site : www.villeconin.fr

ou www.mairie-villeconin.fr

Page facebook : Villeconin Village

Si urgence : 07 87 55 23 94

Etat civil

Bienvenue à :

Ayla GARNIER né le 15 février 2020.

Messes

Prochaines messes à Villeconin :
9h30 les dimanches

14, 21, 28 juin